

92755 1/19/1

S. Germain 7 Nov. 82

Cher Collègue.

Vous seriez bien aimable de
répondre de suite aux quelques
questions que je viens vous faire
concernant la photographie!

Et tout d'abord il faut vous dire
que j'ai l'intention de faire
l'acquisition d'un appareil photo-
graphique dont j'aurai besoin
d'ici peu pour photographier
des dolmens. Je désire donc
avoir recours à votre expérience
et à vos connaissances spéciales
dans la matière.

Dites moi en conséquence si
votre appareil à négatifs sur
papier est réellement préférable
aux autres? Cette substitution
du papier au verre est-elle

une chose excellente pour le
 voyageur, mais il me semble
 que les épreuves obtenues avec
 le papier n'ont pas la
 netteté et la pureté des épreuves
 au verre. D'après ce que j'en ai
 vu il me paraît que les épreuves
 papier sont plus jolies, plus
 artistiques si vous voulez, mais
 elles ont des contours moins
 précis, les détails y sont moins
 durs et moins accentués. Dites-
 moi ce que vous en pensez
 au point de vue archéologique.
 Enfin peut-on avec votre appareil
 portatif, faire autre chose que
 du paysage : des portraits,
 types et objets préhistoriques,
 par exemple, crânes etc.
 Vous me ferez plaisir en
 m'indiquant le prix de
 l'appareil complet, l'adresse
 du fabricant qui pourrait me
 le fournir, où on peut se

procéder le papier sensible,
ce qu'il reste à préparer soi-même
et les manières de procéder.

J'ai consulté la petite brochure
Fabre qui ont donné le Matériaux,
mais il n'y est malheureusement
pas question des négatifs sur
papier.

Vous voudrez bien joindre
aux précédentes indications,
la durée approximative du
temps de pose, par un jour
ordinaire sans grand soleil
et avec négatif papier ?

J'ai l'intention de consulter
également votre collègue
M. Regnault.

Vous recevrez dans quelques
jours des épreuves de vos
dessins.

L'adresse Carapant n'est
pas chose commode à trouver.
J'avais fini par avoir
trois adresses différentes, mais

à deux de ces adresses il
était absolument inconnu et
à la troisième on m'a répondu
qu'il ne demeurait plus là
depuis quelques années et que
l'on ne savait point où
se trouvait son nouveau
domicile. Je ne renonce
pourtant pas car on m'a
promis une quatrième adresse
qui sera peut-être la bonne.

Mes hommages à Madame
Cartailhac et à Vous
Cordiale poignée demain

Adieu de Mortillet